

# VOTATIONS DU 3 MARS 2024

## OUI À LA 13<sup>ÈME</sup> RENTE !

## NON À LA RETRAITE À 67 ANS !

Le 3 mars, nous voterons sur l'initiative de l'Union syndicale suisse (USS) pour introduire une 13<sup>ème</sup> rente ainsi que sur l'initiative dites des rentes, qui veut augmenter encore l'âge de la retraite. Dans un deuxième temps, en juin ou en septembre, nous voterons sur la réforme de la LPP 21, que nous avons combattue. Ci-dessous, vous trouvez les explications et les arguments de la Grève féministe qui se positionne pour la 13<sup>ème</sup> rente et contre la retraite à 67 ans.

### OUI à l'initiative « Mieux vivre à la retraite »

Connue comme l'initiative pour une 13<sup>ème</sup> rente, lancée par l'USS, cette initiative propose d'augmenter la rente AVS annuelle de 8,33%. Cette hausse est nécessaire, car les rentes de l'AVS sont trop basses et c'est pourquoi la Grève féministe la soutient.

### OUI à une 13<sup>ème</sup> rente

Un quart des femmes n'a que l'AVS pour vivre. La rente moyenne de l'AVS est d'environ 1'800 francs par mois, 2'450 francs au maximum. Avec un montant aussi bas, l'AVS ne répond pas au mandat constitutionnel qui est d'assurer à chaque personne retraitée le minimum vital. Résultat : 1 personne à la retraite sur 8 touche les prestations complémentaires (PC), dont 150'000 femmes, soit le double des hommes. C'est un signe que la pauvreté est genrée. Avec la hausse des prix, des primes et des loyers, la situation empire.

### OUI au renforcement de l'AVS

Le système des retraites, dit des trois piliers, pénalise fortement les femmes : en 2020, l'écart global des rentes entre les hommes et les femmes était de 19'000 francs par année, soit 35%. Cet écart énorme est dû pour l'essentiel au 2<sup>ème</sup> pilier. L'AVS est la seule assurance qui prend en compte le travail éducatif et d'assistance non rémunéré. L'AVS divise les rentes entre les conjoints en deux moitiés égales (splitting).

### OUI, on peut se payer une 13<sup>ème</sup> rente

Nos adversaires misent sur la peur et font croire qu'une 13<sup>ème</sup> rente mettrait les finances de l'AVS en danger. Cette rengaine nous a déjà été servie pour AVS 21. Il est important de dire et répéter que l'AVS va bien : sa fortune se monte à 49,6 milliards de francs ; avec la RFFA, nous payons 0,3% de cotisations en plus, ce qui se traduit par un excédent de 3 milliards de francs chaque année pendant plusieurs années.

**L'AVS est favorable aux femmes et d'une manière générale aux petits revenus. La Grève féministe vous invite à accepter l'initiative « Mieux vivre à la retraite » le 3 mars 2024 !**

### NON à l'initiative « pour une prévoyance vieillisse sûre et pérenne »

Lancée par les Jeunes Libéraux-Radicaux (PLR), l'« initiative des rentes » vise à augmenter l'âge de la retraite. La Grève féministe s'oppose à cette initiative dont le but est de nous faire travailler toujours plus longtemps !

### NON à la retraite à 67 ans

Cette initiative a pour but d'augmenter l'âge de la retraite : à 66 ans d'ici 2032, puis de lier l'âge de la retraite à l'espérance de vie. Ce mécanisme priverait la population du droit de se prononcer démocratiquement sur toute réforme ultérieure de l'âge de la retraite. En 2050, l'âge de la retraite serait fixé à 67 ans et 7 mois : en clair, les personnes qui ont aujourd'hui 40 ans devront travailler jusqu'à plus de 67 ans pour toucher une rente AVS.

### NON aux mensonges de la droite

Lors de la campagne contre AVS 21, nous avons annoncé qu'augmenter l'âge de la retraite des femmes ouvrirait la porte à une hausse générale. On nous a traitées de menteuses ! Or, c'est précisément l'objet de la votation du 3 mars ! Le mensonge est bien du côté de la droite ! D'autant que l'initiative prétend « sauver » l'AVS, alors que l'AVS est solide et en bonne santé. Depuis 1948, elle a surmonté plusieurs crises - pétrolière, économique, financière - et sa fortune n'a jamais été aussi élevée malgré l'allongement de l'espérance de vie.

### Travailler jusqu'au tombeau ? C'est NON

Alors qu'aucune des promesses d'égalité salariale et d'amélioration des rentes n'a été tenue, nous devons déjà travailler une année de plus à cause d'AVS 21. La retraite anticipée est un luxe réservé à celles et surtout à ceux qui ont bénéficié de salaires élevés.

**L'initiative des rentes accroît les inégalités et pèse sur nos conditions de retraite. La Grève féministe vous invite à refuser l'initiative « Pour une prévoyance sûre et pérenne » des Jeunes PLR le 3 mars 2024 !**

